

Fiche d'Inscription

Salle Ados & RDV Ados en périodes scolaires

RESERVÉ
A L'ADMINISTRATION

INSCRIPTION :

Date
de remise

☐ Portail

Date
de retour

☐ Accueil

2026
—
2027



FICHE D'INSCRIPTION À REMETTRE À L'ACCUEIL UNIQUEMENT. L'USAGER

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

N° Portable du jeune _____ Email du jeune _____

Nom et prénom du représentant légal _____

Adresse _____

Établissement scolaire fréquenté _____ Classe _____

Ville _____

SALLE ADOS 12 - 17 ANS

☐ Je souhaite pouvoir accéder à la salle ados, aux services infos jeunes, au baby-foot, PS5...

RENDEZ-VOUS ADOS 10 - 17 ANS

Activités socioculturelles 16h30-18h00 :

☐ Je souhaite recevoir les informations concernant les activités socioculturelles, sorties, ateliers, rencontres et autres animations proposées par les animateurs jeunesse, notamment les 1^{ers} mardis et derniers jeudis de chaque mois, à l'Espace Public Jean Ferrat.

Atelier Pâti-création 13h30 - 15h30 :

Atelier culinaire, recettes simples et gourmandes, création, dégustation et partage seront au rendez-vous.

☐ Je souhaite m'inscrire à cette activité

☐ Annuelle (septembre à juin) Hors vacances scolaires

☐ Octobre à Décembre (1^{er} trimestre)

☐ Janvier à Mars (2^e trimestre)

☐ Avril à Juin (3^e trimestre)

Signature
de l'utilisateur

Signature
du représentant légal

DATE ET SIGNATURES

Date _____

Signature de l'utilisateur

(J'ai pris connaissance du règlement intérieur au verso et l'accepte)

Signature du représentant légal



REGLEMENT INTERIEUR - SALLE ADOS / RDV ADOS

SALLE ADOS (12 - 17 ANS) :

ACCÈS

La **SALLE ADOS** est un lieu d'accueil, d'échanges, d'activités, de sorties et d'accompagnements de projets. Elle est ouverte aux jeunes de 12 à 17 ans.

L'adhésion annuelle au centre Municipal Simone Signoret est de 3€ et gratuite pour les possesseurs de la carte avantages jeunes. L'adhésion est obligatoire. Offre divers avantages : Couverture en cas d'incident (assurance), accès aux sorties socioculturelles.

Ce dossier devra être signé par le jeune et le représentant légal. L'adhésion prendra effet une fois le dossier complet.

Accès libre à tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans ayant signé le règlement intérieur.

ACTIVITÉS

Un planning d'activités en période scolaire peut être mis en place à la demande des jeunes. Une participation financière pourra être demandée. Pour profiter de ces activités, l'adolescent devra être adhérent, rendre sa fiche d'autorisation parentale signée par son représentant légal et régler la somme requise.

MATÉRIEL

La salle ados met à disposition différents équipements tel que : PS5, Switch, jeux de société, baby foot, billard...

La structure d'accueil ne pourra être tenue responsable en cas de détérioration, de vol ou de perte d'effets personnels. Les emprunts (manettes de PS5 et Switch) nécessitent une

caution de la part du jeune (carte d'identité, carte de bus, portable...) celle-ci sera rendue au jeune dès restitution du matériel.

ENCADREMENT

L'accueil, les activités, les sorties ainsi que l'accompagnement de projets effectués au sein de la salle ados se feront avec la participation d'une équipe d'animation qualifiée.

Article 433-5 du code pénal : « Constituent un outrage puni de 7 500 euros d'amende les paroles, gestes ou menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics ou l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa mission, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie. »

ENTRÉE/SORTIES ET COMPORTEMENT

L'adolescent est libre de ses entrées et sorties au sein de la salle ados, il reste sous la responsabilité de l'équipe d'animation lorsqu'il s'y trouve.

Une carte d'usager avec un code barre sera éditée pour la gestion des entrées/sorties du jeune.

Néanmoins il devra respecter le matériel, respecter les animateurs ainsi que les usagers, ranger le matériel utilisé, être poli.

L'accès à la salle ados nécessite le respect des règles de vie et de discipline instaurées, (respect des autres usagers, du matériel, garder les lieux propres...) ainsi que le respect du règlement intérieur.

INFOS JEUNES (12 - 30 ANS) :

L'**INFO JEUNES** est un lieu gratuit d'information, de documentation, d'échanges et d'accompagnement individuel, il est ouvert aux jeunes de 0 à 30 ans. Services de l'info jeunes, mise en place de différents ateliers, d'accompagnement de projets et gratuite :

- Orientation, emploi, formation
- Accès au logement
- Aide aux démarches administratives
- Mobilité, engagement, volontariat
- Construction de projets (perso ou pro)

L'équipe jeunesse est disponible pour répondre aux questions, orienter et accompagner dans les différentes

étapes de la vie de jeune adulte.

Aide à projets : Tu as une idée en tête ? Envie d'organiser un événement, de monter une action solidaire, un séjour, ou un projet artistique ? L'équipe jeunesse peut t'accompagner à chaque étape : réflexion, organisation, budget, mise en œuvre... Viens en parler, on t'aide à donner vie à tes idées !

Aide dans votre quotidien et vos recherches : Besoin d'un coup de pouce pour faire un CV, rédiger une lettre, chercher un stage, t'inscrire à une formation ou comprendre une démarche ? On est là pour t'écouter, t'orienter et t'aider à avancer plus sereinement dans tes démarches personnelles, scolaires ou professionnelles.

RÈGLES COMMUNES :

TABAC, ALCOOL, CHICHA, PUFF ET PRODUITS STUPÉFIANTS

La publicité ainsi que la consommation de tabac, alcool et produits stupéfiants sont réglementées par divers textes législatifs. Toutes ces règles sont applicables au sein de la salle ados ainsi que dans les différents espaces mis à disposition. Par conséquent, la consommation et la vente de tabac, alcool, chicha et de produits stupéfiants sont interdits !

SANCTIONS

En cas de constat de dégradation, violence, ainsi qu'un comportement portant atteinte au bon déroulement des activités ou au bon fonctionnement de l'espace, la sanction ira de l'avertissement à l'exclusion. La décision d'exclusion est échangée avec les parents afin de prendre la meilleure décision dans l'intérêt de l'enfant.

L'équipe d'animation est garante du respect du règlement intérieur au sein des locaux. Tout acte de nuisance effectué à l'extérieur des locaux engage la responsabilité individuelle.

La Salle Ados et le service Infos Jeunes sont deux services proposés au sein des locaux du centre social.

Aménagés dans un espace commun, ils favorisent la proximité et les échanges entre les différents publics accueillis.

Cette organisation permet notamment de faciliter l'accompagnement des jeunes au quotidien, mais également de les soutenir dans la réalisation de leurs projets, en leur offrant un cadre accessible et adapté à leurs besoins.

L'espace constitue également une ressource pour les adultes, qui peuvent utiliser en autonomie les équipements mis à leur disposition, tels que les ordinateurs, les imprimantes ou encore les différents outils numériques.

Cette organisation contribue ainsi à faire de cet espace un lieu ouvert, accessible et favorisant l'autonomie, l'accompagnement et la rencontre entre les publics.